

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

immigration

Question écrite n° 85076

Texte de la question

M. Philippe Meunier attire l'attention de M. le ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire sur une rubrique tirée du « Cri du contribuable », hors série n° 3 de juin 2010. Celleci établit le coût de la politique migratoire en France à 38,3 milliards d'euros soit près de 2 % du PIB. Ce coût viendrait, en premier lieu, des 30 milliards du déficit de l'immigration et, en second lieu, d'une perte d'environ 8 milliards due à l'expatriation. Il souhaiterait connaître la véracité de ces affirmations par la communication des chiffres officiels.

Données clés

Auteur: M. Philippe Meunier

Circonscription: Rhône (13e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 85076

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé: Immigration, intégration, identité nationale et développement solidaire

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 juillet 2010, page 8253 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)